

*SANS PAPIERS
RAFLÉS A LEUR DOMICILE...*

SANS PAPIERS EN GRÈVE...

SOUTIEN INCONDITIONNEL DE LA CGT !

Paris le 14-2-08

Ce mardi 12 février, à 5 heures du matin, un important dispositif policier bouclait la rue Albert dans le 13^{ème} arrondissement. Les policiers armés de tronçonneuses ont fait ensuite irruption dans un foyer de travailleurs migrants, au 43 rue des Terres-aux-Curés, en brisant toutes les portes des chambres. La rafle est violente. Deux personnes se défenestrent, d'autres sont blessées.

La police a procédé à plus d'une centaine d'interpellations. Cette opération rappelle de sinistres souvenirs qui hantent, à juste titre, notre mémoire collective...

Pourquoi ? Les prétextes avancés par les autorités ont évolué au fil des heures : on a parlé de conditions d'hygiène et d'insalubrité mais aussi de trafics. Hier, après les audiences au Tribunal, il semblerait plus simplement qu'il s'agisse de traque aux sans-papiers ?

104 personnes ont finalement été arrêtées, pour défaut de papiers, dont la plupart sont actuellement placées dans des camps de rétention, en attente d'expulsion.

13 février. Les cuisiniers du restaurant *la Grande armée* se mettent en grève pour exiger leur régularisation. Ces cuisiniers sont des travailleurs « sans-papiers ». Et comme de nombreux sans-papiers, ils sont employés par des patrons qui connaissent bien leur situation, dont ils tirent un grand profit.

Ces travailleurs sont des esclaves modernes : ils travaillent beaucoup, gagnent très peu. Leurs conditions de travail sont extrêmement difficiles. Ils travaillent et cotisent ; ils ont des feuilles de paye...

Ces travailleurs sont employés depuis des années dans ces métiers que le gouvernement dit « en tension » (restauration, bâtiment, nettoyage..) et qu'il veut désormais réserver aux travailleurs des pays de l'Est qui viennent d'intégrer l'Union Européenne.

Pour les étrangers des pays « tiers » (Afrique et Asie du Sud Est notamment) on réserve une liste de 30 métiers très qualifiés.

C'est de la discrimination raciste ...au service de l'immigration *choisie* que permet l'article 40 de la Loi Hortefeux.

LA CGT DIT NON :

**NON AUX RAFLES D'ÉTRANGERS DANS LEURS FOYERS
NON AUX CENTRES DE RÉTENTION
NON AUX LISTES D'EMPLOIS DISCRIMINATOIRES
- ABOLITION DE LA LOI HORTEFEUX -**

Fidèle à ses valeurs, fidèle à ses engagements, le syndicat CGT de l'OPAC de Paris choisit le camp de tous les sans-papiers : les travailleurs déclarés, les travailleurs au « noir », les chômeurs, les femmes, les enfants...

Le syndicat CGT de l'Opac de Paris